



La Dépêche du vendredi 19 juin 2020

374 mots

Transport scolaire. La gronde des parents d'élèves qui veulent être remboursés

« **Nous avons payé l'abonnement pour l'année entière**, s'insurge Catherine, habitante de Rugles et mère d'une collégienne, **alors que pendant presque trois mois, à cause du confinement, les transports scolaires n'ont pas fonctionné** ».

« Et le trimestre payé dans le vide ? »

Depuis l'annonce par la Région Normandie, de l'ouverture des inscriptions en ligne à partir du mardi 16 juin jusqu'au vendredi 31 juillet s'agissant des transports scolaires, de nombreux parents d'élèves ont fait entendre leur voix sur les réseaux sociaux. Pour rappel, depuis septembre 2019, la Région Normandie est compétente dans ce domaine.

La raison de la colère des parents ? « **On nous demande de payer toujours plus mais ils ne prennent absolument pas en compte le trimestre que nous avons payé dans le vide** », poursuit Catherine.

Philippe, autre parent d'élèves à Breteuil, a contacté les services de la Région, « **ils m'ont fait part qu'ils n'avaient pas appliqué de hausse de tarif pour pallier les mois sans trajet** ». En effet, en raison du contexte sanitaire lié à la crise COVID-19, la Région Normandie a décidé de ne pas donner suite à la hausse tarifaire prévue pour la rentrée scolaire 2020.

« Qu'on nous rembourse »

Pas certain que cette maigre consolation suffise à apaiser les parents. Catherine espère simplement « **que la Région nous rembourse ces mois sans transport. Pour l'année 2019-2020, nous avons payé 110 euros pour le collège et 80 euros pour l'école primaire** ».

La gronde monte et beaucoup de personnes ont déjà pris l'initiative de contacter directement les services de la Région. À voir si cela va faire bouger les choses. « **Peut-être que si on est plusieurs à leur écrire, cela aura plus d'impact** », conclut Catherine.

Les tarifs

Demi-pensionnaires du secondaire (collèges, lycées) 110 €/an

Élèves du primaire (maternelle et élémentaire) 20 €/an

Familles avec un quotient familial CAF 500 €/mois : Demi-tarif.

Pratique

Ouverture des inscriptions en ligne à partir du mardi 16 juin jusqu'au vendredi 31 juillet (majoration de 20€ à partir du 1^{er} août).

H. Deshors



L'ouverture des inscriptions en ligne est à partir du mardi 16 juin jusqu'au vendredi 31 juillet.